

**SYNDICAT CGT HUTCHINSON SNC CHALETTE**

1 Place de la commune de Paris 45120 Châlette/Loing

Tel : 02 38 87 57 54 – Fax : 02 38 87 52 10 – mail : [cgthut@wanadoo.fr](mailto:cgthut@wanadoo.fr)

**Des primes au lieu de hausse des salaires**

A l’entringlage en janvier 2010 c’est par l’action des entringleurs, qui ont signé une pétition avec la CGT, qui a permis d’obtenir une revalorisation de la prime de 20€ passant de 160€ à 180€. La CGT ne cesse, en réunion, de demander l’embauche des intérimaires à l’entringlage, qui est nécessaire, car ils occupent des postes permanents à plus de 50% avec une ancienneté moyenne de 10 ans.

Et enfin après une très longue réflexion de la part de la direction sur la question d’intégré la prime dans le salaire de base suivant l’ancienneté sur le poste, refus de la direction mais pour fidélisé les salariés à l’entringlage elle revalorise la prime selon l’ancienneté.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ancienneté** | **Augmentation en €** | **Montant de la prime** |
| 0 à10 ans | 15 | 195 |
| 11 à15 ans | 20 | 215 |
| 16 à 20 ans | 20 | 235 |
| 21 ans et plus | 20 | 255 |

**La CGT et les entringleurs demandent que ces augmentations soient intégrées dans le salaire de base.**

La pénibilité à ces postes est importante, la direction en mettant l’augmentation dans les primes veut user les ouvriers qui resteront sur les postes d’entringlage pour ne pas perdre leur prime et voir leur salaire amputé ce qui leurs feraient un sacré manque à gagner.

A la préparation les salariés avaient fait 3 jours de grève en février pour la revalorisation de leurs primes.

Ces primes étant soumises à cotisation, elles rentrent donc dans le calcul de la retraite mais, le problème est le même que pour les entringleurs car ces primes restent liées aux contraintes de l’atelier.

La direction après un mois et demi de réflexion concède 10 centimes € d’augmentation par heure !

***Le mépris de la direction envers les salariés est sans limite et insultant au regard des résultats D’HUTCHINSON en 2010 qui sont de 276 Millions € et des dividendes versé a TOTAL qui sont de 150 Millions €***

***Les profits de TOTAL en 2010 sont de 10.5 Milliards €***

Ces millions de profits généré par les salariés d’HUTCHINSON devraient leurs revenir de plein droit en augmentant les salaires et en faisant des investissements dans l’outil de travail et non pas en démontant encore une ligne qui fabrique des joints de porte à l’A 320 au détriment du site et des salariés, comme cela a été fait aux raccords en fermant plusieurs ateliers

La direction n’a qu’une priorité faire des profits au détriment de la santé des salariés.

Dans tous les secteurs de l’usine, la direction augmente la productivité du travail en faisant faire à moins nombreux la même production et même plus qu’auparavant.

Cela se concrétise dans les ateliers par l’augmentation des charges de travail et aussi l’aggravation des conditions de travail. On le voit à l’entringlage, au Vélo et l’Étanchéité et en fait dans tous les ateliers.

Dans tous les secteurs, la direction nous demande d’être polyvalents afin de pouvoir occuper n’importe quel poste, mais ensuite elle ne prend pas en compte cette polyvalence quand il s’agit de revaloriser notre coefficient et notre salaire.

En ce qui concerne le parcours professionnel de chaque salarié au niveau des risques chimiques, la direction refuse de remplir ce document lorsque le salarié quitte l’usine, c’est inadmissible.

Tous les salariés qui partent de l’usine (en retraite, rupture, inaptitude etc.…) doivent demander une attestation d’exposition au risque professionnel signé par le médecin du travail et un représentant de la direction.

En cas de maladie cette attestation retrace votre parcours professionnel et détaille les produits chimiques avec les quels vous avez travaillés tout au long de votre carrière.

***Face à toutes ces attaques, il est urgent de nous rassembler, créer un rapport de force afin d’exiger de réelles augmentations de salaires et l’amélioration de nos conditions de travail, et de l’augmentation du coût de la vie***.

Tous les prix augmentent, le gaz a pris 20% en un an, l’électricité +5%, +10 à 15% pour les produits de première nécessité. Quant à l’essence, le prix au litre ne cesse d’augmenter.

Que l’on soit ouvrier, employé, technicien ou agent de maitrise on connait tous des fins de mois difficiles et on a donc tous des raisons de se battre.

Les avancées obtenues par les salariés de la préparation et des entringleurs sont porteuses d’espoir et doivent servir d’exemple pour tous les salariés du site que le rapport de force paye.

**La CGT sera toujours à vos cotés pour obtenir de véritables avancées sur le salaire et les conditions de travail.**

***Le 26 avril 2011***

**Bulletin de contact et de syndicalisation – Je souhaite** : prendre contact 🗖 me syndiquer 🗖



Nom …………………………………… Prénom…………………………………... Age ……….

Adresse …………………………………………………………………………………………….

Tél pers …………………………………. Profession …………………………………………….

Entreprise (nom et lieu) ……………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………..

Date – Signature

**Bulletin à renvoyer à** CGT HUTCHINSON SNC de CHALETTE S/LOING

**Tel Local cgt: 02 38 87 57 54**